

# Préavis municipal n° 65 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux

---

**Date proposée pour la séance de la commission :**

**mercredi 18 décembre 2019 à 19 h 00**

**Bâtiment du Montoly, salle Mont-Blanc, 2<sup>e</sup> étage**

Municipal responsable : M. Michael Rohrer

Gland, le 12 décembre 2019

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

## PRÉAMBULE

Actuellement 65% des véhicules communaux possèdent une date d'achat antérieure à 2010, dont environ la moitié même d'avant 2000. Les méthodologies de travail de l'administration ainsi que le personnel ont évolué et nécessitent une réflexion à long terme afin d'optimiser les budgets liés à l'acquisition des véhicules et identifier les synergies éventuelles. De plus, l'objectif principal est d'enrayer le vieillissement du parc afin de minimiser le budget de fonctionnement dédié à l'entretien des véhicules et garantir la réalisation des prestations à la population en tout temps.

Pour ce faire, un mandat auprès du bureau Hymexia, spécialiste en stratégie des véhicules et machines, a été validé en fin 2018 par la Municipalité. L'étude a mené à la réalisation d'un audit sur l'ensemble des véhicules communaux définissant la situation actuelle et établissant une stratégie d'achat et de renouvellement en tenant compte des besoins actuels par secteur d'activités et déterminant les synergies afin de maximiser leur rentabilité.

## RÉSULTAT DE L'ÉTUDE

Les conclusions de l'audit posent le diagnostic d'un investissement insuffisant compte tenu de la taille et de la valeur à neuf du parc aboutissant à un vieillissement des véhicules et générant par conséquent, des frais de maintenance élevés. En effet, la majorité de nos véhicules ont largement dépassé leur durée d'amortissement conseillée et la moyenne d'âge du parc est de 9.39 ans, alors que la moyenne d'âge idéale se situe à 6.08 ans. A ceci viennent s'ajouter les opportunités d'amélioration de la synergie entre les services et l'optimisation du taux d'utilisation des véhicules polyvalents. Pour remédier à cette problématique, la stratégie proposée se base sur trois principes :

### 1. rajeunissement du parc par des investissements importants :

Afin de rattraper le retard pris ces dix dernières années dans le renouvellement des véhicules et dans le but de remplacer les véhicules nécessitant un renouvellement urgent, un investissement de plus de CHF 1'500'000.- est nécessaire durant les cinq prochaines années.

Néanmoins, l'Exécutif décide de présenter un préavis pour une période de 3 ans afin de tirer un bilan avant d'envisager la suite des investissements. Une dépense de CHF 1'000'000.- est prévue initialement pour le renouvellement de quatorze véhicules.

### 2. mise en place d'un plan d'amortissement (durée de vie) :

Il se base sur le règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) qui ne permet pas d'amortir un véhicule sur une durée supérieure à 10 ans. Dès lors, la durée de vie ne devra plus être dépassée et sera de 10 ans pour les camionnettes et tracteurs, de 8 ans pour les voitures et de 5 ans pour les petits véhicules.

### 3. mise en place d'un plan de renouvellement.

Celui-ci prévoit un renouvellement du parc jusqu'en 2027 et un roulement normalisé dès 2028 prévoyant une dépense moyenne annuelle d'environ CHF 160'000.-.

	Véhicules utilitaires	Véhicules polyvalents	Bateau et machines remorquables	Machines	Agrégats
Amortissement	5 à 8 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Nombre Actuel / <b>Futur</b>	20 / <b>18</b>	6 / <b>7</b>	10 / <b>8</b>	6 / <b>6</b>	34 / <b>41</b>

Tableau 1 : résultat de la stratégie de renouvellement

Les objectifs sont la maîtrise des frais de fonctionnement et le renforcement de la transversalité interservices en accroissant le taux d'utilisation des véhicules. Il s'agit également de lisser les frais d'investissement en ramenant la moyenne d'âge à 6 ans.

Nous constatons que le résultat prévu démontre clairement une baisse d'environ 10% (42 véhicules actuels versus 38 véhicules futurs) du parc véhicules. La diminution du nombre total de véhicules ne signifie pas pour autant une diminution de la capacité de travail, au contraire. En effet, seuls 3 véhicules sont réellement supprimés. Il s'agit du bateau à moteur et de sa remorque (comptant pour 2 véhicules) ainsi que la tondeuse John Deere 1565. Compte tenu de leur faible taux d'utilisation, ces trois véhicules ne seront pas renouvelés.

En revanche, l'acquisition d'un porte-outil et de deux nouvelles camionnettes "multilift", offrant respectivement 3 et 7 places, permet en raison de la polyvalence de ces nouveaux véhicules d'améliorer grandement l'efficacité du parc. Cette amélioration doit permettre de se passer de 2 véhicules supplémentaires. Autrement dit, 3 véhicules utilitaires sont remplacés par 2 véhicules polyvalents.

En résumé, l'utilisation de véhicules plus polyvalents augmente l'efficacité et le taux d'utilisation du parc et permet de se passer d'un certain nombre de véhicules sans que cela n'impacte négativement la qualité du travail.

## POLITIQUE D'ACHAT

La Ville de Gland mène une politique d'achats responsables. De ce fait la Municipalité s'engage à ce que les achats effectués par son administration communale respectent les principes du développement durable, à savoir qu'ils :

- répondent à des critères économiques non seulement en termes d'optimisation mais tenant compte également du développement économique local et de la qualité des produits;
- soient produits dans le respect de l'être humain;
- répondent aux exigences de la protection de l'environnement.

De cette philosophie découle une directive se fondant sur le Guide pour des achats professionnels responsables des cantons de Vaud et Genève ([www.achats-responsables.ch](http://www.achats-responsables.ch)). Concrètement, pour les véhicules, il s'agit d'élaborer des appels d'offres tenant compte des critères de consommation en exigeant une catégorie A ou éventuellement B sur l'étiquette-énergie pour les voitures de tourisme et préférer les véhicules utilitaires dont la consommation est la plus faible. A cela vient s'ajouter l'exigence du respect de la norme EURO 6 et l'exigence des filtres à particules et des catalyseurs DeNOx pour les moteurs diesel. In fine, un choix de motorisation par type de véhicules et utilisation selon le tableau ci-dessous est défini :

UTILISATION	TYPE DE VEHICULE	LIEU D'UTILISATION	MOTORISATION
Transport de 1-2 personnes	Voiture de tourisme	Ville	1. électrique 2. gaz ou hybride 3. essence
		Extra-urbain	1. gaz ou hybride 2. essence 3. diesel
Transport de plusieurs personnes (<2)	Voiture de tourisme, Break, monospace, minibus	Ville	1. gaz ou hybride 2. essence
		Extra-urbain	1. gaz ou hybride 2. essence 3. diesel
Véhicule technique avec le transport de matériel léger	Véhicule utilitaire léger (break, fourgonnette, monospace)	Ville	1. électrique 2. gaz ou hybride 3. essence
		Extra-urbain	1. gaz ou hybride 2. essence 3. diesel
Véhicule technique avec transport de matériel lourd	Véhicule utilitaire lourd (fourgonnette, petit poids lourd)	Ville	1. gaz 2. essence ou diesel
		Extra-urbain	1. gaz 2. essence ou diesel

Figure 1 : choix des motorisations

## RENOUVELLEMENT

Comme annoncé dans le chapitre "résultat de l'étude", le renouvellement du parc voit le jour par un premier investissement sur une période de 3 ans. Ces remplacements dureront jusqu'en 2027 et se stabiliseront par le plan d'amortissement pour atteindre un investissement annuel d'approximativement CHF 160'000.-. Ce premier préavis propose de remplacer les véhicules possédant des frais de maintenance élevés ou ayant largement dépassé leur durée de vie, ce qui accroît le risque de pannes et fragilise la réalisation des prestations à la population. Un descriptif succinct par véhicule et par année est réalisé ci-dessous :

### ACHATS 2020 :

#### **1. Peugeot 107, N° d'identification ID 100 :**

Acquise en 2008, cette voiture possède un taux d'occupation relativement faible car elle est employée principalement pour des trajets de courte durée sur le territoire. Sa capacité l'empêche d'être au service des Groupes opérationnels.

Ce véhicule était accompagné d'un contrat de location Mobility jusqu'à fin 2018. Aujourd'hui, un manque de disponibilité se fait ressentir par une équipe de spécialistes représentant 11 personnes entre le Service des bâtiments de l'urbanisme et celui des infrastructures et de l'environnement.

Par conséquent, il est prévu de remplacer ce véhicule par un véhicule de type break et d'en acheter un second pour satisfaire les besoins des services.

De plus, ce type de véhicules peut être équipé de matériel de signalisation permettant aux Groupes de l'exploitation de les utiliser pour des interventions d'urgence ou pour des travaux mineurs, ce qui accroît leur taux d'occupation. En effet, l'objectif est de rendre cette gamme de voitures transversale au niveau de l'ensemble des Services de l'administration et des différents Groupes concernés.

#### **2. Camionnette Volkswagen LT 46, N° d'identification ID 205 :**

Mis en circulation en 1998 et donc avec plus de vingt ans d'utilisation, ce véhicule est le plus ancien du parc de la Ville de Gland. Son remplacement est urgent car il est le seul à posséder un crochet de levage pour les différentes berces communales. Il est donc employé aux transports des déchets électroménagers, des porte-affiches et barrières Vauban lors de manifestations.

Son remplacement est prévu par une camionnette "multilift" de 5 t, équipée d'une lame à neige, d'une saleuse et d'un pont aluminium. Ces agrégats permettent de diversifier ses activités et augmentent donc son taux d'utilisation.

#### **3. Balayeuse Bucher Citycat, N° d'identification ID 213 :**

Acquise en 2010, cette balayeuse est engagée plus de 500 heures par année, ce qui est conséquent pour un tel véhicule. Au vu de son taux d'occupation suffisamment élevé et arrivant à son terme d'amortissement en 2020, donc de sa durée de vie, il est proposé de la remplacer en priorité afin de garantir la propreté urbaine.

La machine actuelle présente des coûts d'entretien importants depuis ces deux dernières années et elle possède une capacité de cuve de 2 m<sup>3</sup>, ce qui nécessite des allers-retours fréquents sur le site de Montoly. Dès lors, il est prévu de la remplacer par une machine de 5 m<sup>3</sup>. Une petite machine pourrait compléter notre parc d'engins dévolu au nettoyage dans les prochaines années.

#### **4. Robot de tonte, N° d'identification ID 007 :**

Cette machine est une nouvelle acquisition qui aura la mission d'entretenir les talus des bords de chaussée, notamment de l'Av. du Mont-Blanc et de la Vy-Creuse. Actuellement, ce travail est réalisé à l'aide du tracteur équipé d'une épareuse et complété par une tondeuse manuelle. L'objectif de cet achat est de sécuriser le travail manuel rendu difficile par la déclivité des talus en permettant à l'employé communal de rester sur une zone plane. Cela limite les risques de chutes humaine mais aussi de la machine lors de l'exécution de la tâche. De plus, une image professionnelle et moderne de l'activité de la voirie est montrée à la population grâce à ce genre d'équipement.

## ACHATS 2021

### 1. Mercedes Unimog U400, N° d'identification ID 207 :

Mis en service en 2002, il possède un taux d'utilisation extrêmement faible pour un camion (moins de 3'000 km par année). Son remplacement par un véhicule de même type est difficilement justifiable. Son coût d'utilisation et son coût de maintenance annuel sont très élevés (plus de 3 CHF/km et 5'800 CHF/an). Il est à noter que 67% des coûts de ce camion sont des frais variables (réparations et carburant). De plus, son utilisation, en plus d'un permis poids lourds, nécessite un certificat de capacité que tous les employés ne possèdent pas.

Ce véhicule est utilisé en hiver pour les travaux de déneigement et pour le déplacement de la caravane dentaire. Le tractage de cette caravane d'un poids total de 9'000 kg nécessite des freins à air.

Un porte-outil multilift est prévu pour remplacer ce camion aux dimensions non appropriées au tissu urbain de la Ville de Gland. Ce nouveau véhicule sera équipé avec la gamme complète d'agrégats (lame, saleuse, etc...), ce qui lui permet d'augmenter considérablement son taux d'occupation. En effet, sa capacité de dépôt de plateforme le rend multi-tâches et interchangeable entre les différents Groupes du SIE.

### 2. Tracteur New Holland, N° d'identification ID 208 :

Acquis en 2008, ce tracteur possède un taux d'utilisation satisfaisant. Un remplacement est cependant à envisager rapidement car son coût global est très élevé, principalement en raison des frais d'entretien. 86,5% des coûts de ce véhicule sont des coûts variables, à éviter pour la bonne gestion du budget.

Un véhicule similaire le remplacera et continuera d'effectuer les tâches d'entretien du réseau routier, des forêts et du service hivernal, notamment dans les zones 30 (chaussées rétrécies).

## ACHATS 2022

### 1. Camionnettes Piaggio Porter et Daihatsu Hijet, N° d'identification ID 200, 201, 202, 300, 301, 302 et 306 :

Ces véhicules sont tous identiques et utilisés aux mêmes fins (déplacement sur le lieu de travail, transport de matériel léger). Mises à part les camionnettes 201 et 202 qui sont la plupart du temps mobilisées au ramassage des poubelles publiques et qui par conséquent effectuent beaucoup de trajets, les quatre autres camionnettes ont un taux d'utilisation relativement faible. De ce fait, un fort potentiel de synergie inter-Groupes est identifié notamment entre les Espaces verts et la Voirie.

Dès lors, sur les six véhicules, seuls quatre seront remplacés à l'identique et une camionnette "multilift" 5 t. finalisera ce remplacement. Les échanges de véhicules augmentant le taux d'occupation, il est mis en avant l'économie d'un véhicule.

### 2. Fourgonnettes Citroën, N° d'identification ID 204 et 501 :

Seuls véhicules disposant d'un volume de chargement couvert. La 204 est très âgée (plus de 17 ans et demi) et nécessite un remplacement prochainement. La 501 est utilisée par le SPOP et son volume de chargement est utilisé principalement pour le transport de barrières en cas de travaux. Une possibilité à étudier est le partage, à l'avenir, par le Groupe voirie et le SPOP d'une seule et même fourgonnette et le remplacement de la fourgonnette actuelle du SPOP par un véhicule de plus petite catégorie.

Année de renouvellement	Véhicule concerné (ID nom du véh)	Véhicule de remplacement	Investissement
2020		007 robot de tonte	40'000.-
	100 Peugeot 107 (+ mobility)	Voiture break (2x)	80'000.-
	205 Camionnette Volkswagen LT 46	Multilift 5 to -3 places	60'000.-
		Agrégats	90'000.-
	213 Balayeuse Bucher Citycat	Balayeuse 5 m <sup>3</sup>	190'000.-
<b>Total 2020 :</b>			<b>460'000.-</b>

2021	207 Mercedes Unimog	Porte-outils	230'000.-
		Agrégats	100'000.-
	208 Tracteur New Holland	Tracteur	100'000.-
		Agrégats	75'000.-
	<b>Total 2021 :</b>		
2022	200 Camionnette Piaggio Porter (6x)	Camionnette (4x)	100'000.-
	300 Camionnette Daihatsu Hijet	Multilift 5 to -7 places	60'000.-
		Agrégats	90'000.-
	204 Fourgonnettes Citroën (2x)	Fourgonnette	40'000.-
		Véhicule utilitaire	40'000.-
<b>Total 2022 :</b>			<b>330'000.-</b>

Tableau 2 : récapitulatif des investissements

## COÛT DU RENOUVELLEMENT

Le présent préavis concerne le renouvellement du parc sur une période de trois ans sans tenir compte des éventuelles reprises des anciens véhicules. A cela vient s'ajouter une ligne budgétaire concernant les équipements complémentaires (agrégats) permettant de réaliser les tâches dévolues à chaque engin.

Les véhicules onéreux et/ou complexes techniquement qui nécessitent des appels d'offres soit avec une procédure sur "invitation" soit une procédure "ouverte" engendrent l'obligation d'avoir recours à un mandat auprès de spécialistes pour les réaliser. Des honoraires techniques sont donc prévus.

La politique d'achat engendre des coûts supplémentaires car l'acquisition de véhicules électriques oblige le Service des bâtiments à aménager les locaux de Montoly pour l'accueil de cette flotte.

Notons que l'ensemble des montants indiqués dans ce document se base sur une estimation et non sur des offres. De plus, ce préavis énonce un calendrier intentionnel. Il autorise des changements de véhicules selon les éventuels dégâts ou autres événements. En conséquence, le budget relatif à ce projet peut se résumer de la manière suivante :

Honoraires techniques	40'000.-
Véhicules utilitaires	260'000.-
Véhicules polyvalents	450'000.-
Machines	230'000.-
Agrégats	355'000.-
Adaptation du bâtiment (borne de recharge électriques)	80'000.-
Divers et imprévus (env. 5%)	70'000.-
<b>Montant total HT</b>	<b>1'485'000.-</b>
T.V.A. 7,7 % arrondi à	115'000.-
<b>Montant total TTC</b>	<b>1'600'000.-</b>

## FINANCEMENT

La Municipalité sollicite conjointement à la présente demande de crédit l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 1'600'000.- aux conditions les plus favorables. Sur la base d'un taux d'intérêt de 1.0%, les charges financières s'élèveront à environ CHF 16'000.- par an dès la troisième année.

Le tableau récapitulatif relatif à la situation financière de la Commune, joint en annexe, permet de vérifier que cet emprunt respecte la limite du plafond d'endettement ratifié par le Conseil communal.

## AMORTISSEMENT

Le montant progressivement investi sera amorti linéairement sur la durée de vie estimée par catégorie de véhicule dès l'année qui suit son entrée en fonction, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. La charge d'amortissement sera de CHF 78'500.—en 2021, CHF 135'600.- en 2022, CHF 185'900.- dès 2023 et années suivantes.

	Véhicules utilitaires	Véhicules polyvalents	Bateau et machines remorquables	Machines	Agrégats	Borne de recharge électrique	Honoraires techniques
Amortissement	5 à 8 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	5 ans

## FRAIS D'EXPLOITATION

Cet investissement ne générera pas de frais de fonctionnement additionnels.

## CONCLUSIONS

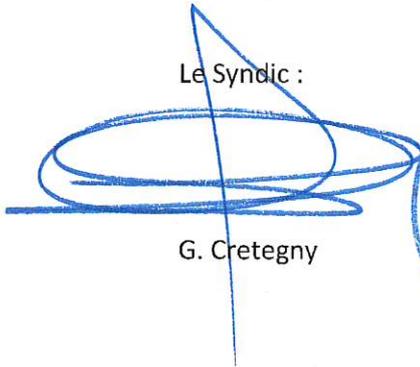
Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu - le préavis municipal n° 65 relatif à demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux ;
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e
- I. - d'accorder le crédit de CHF 1'600'000.- et d'autoriser la Municipalité à réaliser cet investissement ;
- II. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'600'000.-

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



G. Cretegy



Le Secrétaire :



J. Niklaus

## Crédit d'investissement

Préavis n° : 65/2019 Montant : CHF (TTC) 1'600'000.00

**Préavis municipal n° 65 relatif à la demande de crédit d'investissement  
pour le renouvellement du parc des véhicules communaux**

<b>Estimation des charges de fonctionnement annuelles</b>				CHF
- Charges financières : 1.0% par an ; investissement progressif ; pour la troisième année :				16'000.00
- Amortissement : linéaire, entre 5 et 10 ans selon le type de véhicule ; pour la troisième année :				185'900.00
<b>Total annuel des charges</b>				<u>201'900.00</u>
<b>Situation financière</b>				CHF
<b>Plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements</b>				128'000'000.00
<b>Cautionnements engagés à ce jour</b>				8'586'802.60
<b>Endettement à ce jour</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>20.11.2019</b>	
<b>Endettement au bilan</b>				
Engagements courants	3'529'336.12	2'192'227.48	3'814'631.13	
Passifs transitoires	9'568'950.76	10'390'789.07	3'058'312.51	
Emprunts à court et long terme	59'215'000.00	57'155'000.00	61'610'000.00	
<b>Total endettement au bilan</b>	<b>72'313'286.88</b>	<b>69'738'016.55</b>	<b>68'482'943.64</b>	
<b>Engagements hors bilan</b>				
Préavis en cours acceptés par le Conseil communal			54'033'950.65	
Travaux facturés et payés à ce jour			-21'609'681.20	
<b>Total engagements hors bilan</b>			<u>32'424'269.45</u>	
<b>Total endettement brut</b>				<b>100'907'213.09</b>
<b>Disponibilités de la bourse à ce jour</b>				<b>18'295'553.24</b>
<b>Solde disponible à ce jour</b>				<u>36'801'537.55</u>
<b>Autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours</b>				
Préavis municipal n° 66 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la sécurisation des berges de la Promenthouse			220'000.00	
<b>Total des autres préavis relatifs à une demande de crédit d'investissement en cours</b>				<u>220'000.00</u>

Mise à jour : 20.11.2019